

TARIFS 2026

Secteur MONTMARTIN-CÉRENCES (régie)

PART	TARIFS HT
TARIFICATION DU SERVICE D'EAU PORTABLE AU 15/01/2026	
DELIBERATION C2026-01-14-08 DU 14 JANVIER 2026	
Abonnement annuel	101,26 €
Consommation de 0m ³ à 200 m ³	2,0974 €
Consommation de 201m ³ à 1000 m ³	1,9894 €
Consommation de + de 1000 m ³	1,5754 €
A cette tarification du service d'eau potable s'ajoute les redevances et participations suivantes :	
Redevance sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0,0437 €
Redevance sur la consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)	0,3400 €
Redevance performance réseau d'eau potable (Agence de l'Eau)	0,0595 €
Participation au Sdeau50	0,0800 €
Cotisation Départementale Bassin de la Sienne	0,0150 €
TARIFICATION DES PRESTATIONS ISSUES DU REGLEMENT DU SERVICE	
DELIBERATION C2025-12-18-2025 DU 18 DECEMBRE 2025	
Frais d'accès au service avec ouverture et relève du compteur, fermeture	50.00 €
Ouverture de branchement en urgence en dehors des heures d'ouverture, dimanche et jours fériés	50.00 €
Frais de fermeture	0.00 €
Fermeture de branchement à la suite de mise en demeure (conforme à la loi Brottes)	45,45 €
Ouverture de branchement à la suite de fermeture intervenue après mise en demeure (conforme à la loi Brottes).	45,45 €
Frais de vérification du compteur (pose, dépose, étalonnage sur banc de mesure)	170.00 €
Contrôle de la conformité des installations privées (avec récupération d'eau sans installation à l'intérieur du bâtiment)	65.00 €
Contrôle de la conformité des installations privées (avec récupération d'eau et installation à l'intérieur du bâtiment)	90.00 €
Visite complémentaire après 1er contrôle de la conformité des installations privées (délai minimal de 5 ans après 1er contrôle)	60.00 €
Facturation au m ³ lors d'une casse ou d'un prélèvement sur poteau incendie effectués par un tiers (particulier, entreprise extérieure, ...)	Prix du m ³ correspondant à la première tranche de facturation du service concerné
Constat d'huissier de justice sur demande du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche	Frais réel sur présentation de la facture
Pénalité en cas d'infraction aux règles d'usage du service	150.00 €